

VILLE DU BLANC-MESNIL

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

Salle Joseph MIRGON

(Annexe à la convocation du 27 septembre 2019)

1. Approbation et autorisation de signature du contrat local de santé 2019-2022 de la ville du Blanc-Mesnil.
2. Convention de partenariat entre le pôle de ressources en éducation thérapeutique du patient Ile-de-France et la Ville du Blanc-Mesnil.
3. Amélioration qualitative de l'éducation thérapeutique des patients diabétiques par le développement de partenariats.
4. Compte de gestion du budget annexe du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) – Exercice 2018 - Retrait de la délibération n°2019-04-07.
5. Compte administratif du budget annexe du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) – Exercice 2018 - Retrait de la délibération n°2019-04-08.
6. Compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) – Exercice 2018- Retrait de la délibération n°2019-04-11.
7. Compte administratif du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) – Exercice 2018 - Retrait de la délibération n°2019-04-12.
8. Clôture du service solidarité au 31 décembre 2019.
9. Clôture du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) au 31 décembre 2019.
10. Budget du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) – Budget Primitif 2020.
11. Budget du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) – Budget Primitif 2020.
12. Admissions en non-valeur et créances éteintes pour l'exercice 2019.
13. Remise gracieuse totale de la dette de madame Elsa Delplace, victime de l'attentat du Bataclan.
14. Budget principal de la ville - Fixation du montant du fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) pour l'année 2019.
15. Garantie d'emprunt au profit de Seine-Saint-Denis Habitat pour la construction de 27 logements PLS Bât E1, voie nouvelle Casanova.
16. Choix du mode de gestion d'un établissement d'accueil du jeune enfant et classement sans suite de la procédure de délégation de service public relatif à l'exploitation de la crèche Rosenberg.

17. Approbation de l'acquisition du lot 2 de la copropriété sise 12, rue Paul Legarroi, parcelle cadastrée section AV 830 appartenant à monsieur et madame Pestana.
18. Approbation de l'acquisition dans le cadre de l'emplacement réservé communal n°1 de la parcelle sise 119, avenue Henri Barbusse, cadastrée section AX 671, appartenant aux copropriétaires du 119, avenue Henri Barbusse.
19. Projet urbain 171, avenue Paul Vaillant Couturier - Cession de la parcelle AO373.
20. Cession de la parcelle cadastrée section AV 902 sise 7, avenue de l'Espérance à mesdames Gordana et Snezana SOFIJANOVIC.
21. Avenant n°13 et convention tripartite à la convention de concession d'aménagement de la zone d'activités de la Molette entre l'EPT Paris Terres d'Envol, la Ville et Sequano Aménagement.
22. Avis sur le projet de révision du PLU de Dugny arrêté par la délibération du Conseil de territoire de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol du 24 juin 2019.
23. Demande de subvention au titre de la dotation politique de la ville (DPV) – Signature de la convention - Année 2019.
24. Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) – Signature de la convention – Année 2019.
25. Modification du tableau des effectifs.
26. Attribution d'une subvention de fonctionnement aux amicales de locataires.
27. Signature avec la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis d'avenants aux conventions d'objectifs et de financement pour les établissements d'accueil du jeune enfant.
28. Tarification du salon de l'immobilier neuf.
29. Modification et création de nouveaux tarifs pour les ateliers et la mise en place de nouveaux moyens de paiement applicables au Deux Pièces Cuisine.
30. Mise à jour de la délégation accordée au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Le Blanc-Mesnil, le 27 septembre 2019

Thierry MEIGNEN,
Maire,
Conseiller Régional d'Ile-de-France